



DECISION DU PRESIDENT DP2020-15

COMMANDE PUBLIQUE

Vu les statuts du SMICTOM LGB,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n°DL2020-07 du 28 janvier 2020 portant délégations de compétences au Président,

Le Président :

ARTICLE 1ER : Rend compte des décisions prises en matière de commande publique :

Consultation PI2020-02 Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un quai de transfert et ouvrages associés sur le site de CANTIRAN

Durée : de la notification jusqu'à la fin du parfait achèvement

DLRO : 06/02/2020 à 12h00

Attribution : PRIMA INGENIERIE

Montant provisoire : 29 937.50 €HT

Notification : 17/04/2020

Consultation PI2020-03 Mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'un site dédié aux services techniques du SMICTOM LGB et ouvrages associés site de CANTIRAN

Procédure déclarée sans suite

En cours marché négocié notification prévisionnelle août 2020



Consultation Contrôleur technique pour la construction d'un quai de transfert et ouvrages associés sur le site de CANTIRAN

En cours d'analyse

Consultation Contrôleur SPS pour la construction d'un quai de transfert et ouvrages associés sur le site de CANTIRAN

En cours d'analyse

Consultation TVX2020-02 la construction d'un quai de transfert et ouvrages associés sur le site de CANTIRAN

Date de livraison : 31/12/2020

Publicité : 28/07/2020

DLRO : 27/08/2020 à 12h00

Consultation TVX2020-01 Travaux de réhabilitation ISDND de FAUILLET

[Procédure déclarée sans suite](#)

[A relancer](#)

A Aiguillon, le 30 juillet 2020

Le Président,

Alain LORENZELLI